

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Chefferie de Cabinet
Section Voyages Officiels et Protocole

Arras, le

17 AVR. 2020

Le préfet du Pas-de-Calais

à

Monsieur le Président du Conseil départemental
du Pas-de-Calais

Mesdames et Messieurs les Maires
du Pas-de-Calais

En communication à
- Monsieur le Président de l'association
des maires du Pas-de-Calais
- Mesdames et Messieurs les Sous-Préfets

Objet : Annulation des cérémonies commémoratives jusqu'au 11 mai 2020.
P.J. : 1.

Cette année, compte tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement rendu nécessaire par la lutte contre le coronavirus COVID-19, je vous informe que toutes les cérémonies organisées en dehors de Paris sont annulées jusqu'au 11 mai 2020.

Concernant le pavoisement, les édifices publics ont vocation à être pavoisés sous réserve que les agents affectés à cette tâche soient mobilisés dans le cadre des plans de continuité d'activité.

Pour mémoire, les prochaines cérémonies nationales inscrites au calendrier et donc concernées par ces mesures sont :

- le **26 avril** : journée nationale d'hommage du souvenir des victimes et des héros de la déportation (pavoisement aux couleurs nationales) ;
- le **8 mai** : commémoration de la victoire du 8 mai 1945 (pavoisement aux couleurs nationales) ;
- le **9 mai** : journée de l'Europe (commémoration de la Déclaration Schuman) (pavoisement aux couleurs nationales et européennes) ;
- le **10 mai** : commémoration annuelle en France métropolitaine de l'abolition de l'esclavage et fête nationale de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme (pavoisement aux couleurs nationales).

En ce qui concerne particulièrement la journée nationale d'hommage du souvenir des victimes et des héros de la déportation qui aura lieu le 26 avril prochain, je vous adresse le message rédigé conjointement par les associations de déportés que je vous invite à diffuser sur le site internet de votre commune.

Le préfet,



Fabien SUDRY

MESSAGE

Journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation

Dimanche 26 avril 2020

Il y a soixante quinze ans, au printemps 1945, plus de 700 000 hommes, femmes et enfants étaient regroupés dans ce qui restait de l'univers concentrationnaire et génocidaire nazi à l'agonie.

La moitié d'entre eux devait encore périr, notamment dans les marches de la mort, avant que les armées alliées, dans leur progression, n'ouvrent enfin les portes des camps sur une insoutenable vision d'horreur.

Les survivants de ce drame du genre humain, par leur esprit de résistance, leur volonté et leur profond attachement à préserver leur dignité, ont surmonté des conditions inhumaines malgré la présence et la menace permanentes de la mort.

Le 1^{er} octobre 1946 s'achevait le procès de Nuremberg qui fondait la notion de « crime contre l'humanité » et posait les bases du droit pénal international.

De tout cela, rien ne doit être oublié...

Et pourtant, si les déportés ont su montrer dans les pires circonstances que la résistance face au crime demeurait toujours possible, leur persévérance à témoigner partout et auprès de tous ne suffit pas à faire disparaître la haine, le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et le rejet des différences.

Combattre sans relâche les idéologies qui affaiblissent notre modèle républicain et prônent le retour à l'obscurantisme et au fanatisme,
Promouvoir la tolérance,
Investir dans l'éducation morale et civique des jeunes générations.

C'est le message des déportés, qui veulent faire de la journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation, une journée d'hommage, de recueillement, et plus encore, d'engagement personnel.

La période dramatique de la déportation rappelle en effet cruellement que les êtres humains sont responsables de l'avenir qu'ils préparent à leurs enfants, et qu'ils partagent une même communauté de destin.

Ce message a été rédigé conjointement par :

**La Fédération Nationale des Déportés, internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP)
La Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD) et les Associations de
mémoire des camps nazis,
L'Union Nationale des Associations de Déportés, Internés, de la Résistance et
Familles (UNADIF-FNDIR)**